



## convocation mandataire judiciaire

Par **fanfan76**, le **21/10/2010 à 13:47**

je suis le seul employé, par lettre recommandée je suis convoqué chez un mandataire judiciaire: en quoi consiste l'entretien avec le mandataire judiciaire?? merci

Par **Paul PERUISSET**, le **21/10/2010 à 14:48**

Bonjour Fanfan (la tulipe ?),

Je crois comprendre que votre entreprise est en liquidation judiciaire. Dans ce cas, le liquidateur judiciaire n'a pas d'autre choix que d'entamer une procédure de licenciement, et c'est la raison de cette lettre qui doit être une convocation à un entretien préalable au licenciement économique.

Cordialement,  
Paul PERUISSET

Par **fanfan76**, le **22/10/2010 à 17:44**

merci de votre réponse  
cordialement  
bonne fin de semaine

Par **Evodie33**, le **06/04/2022 à 15:25**

Bonjour,

Petite question: mon employeur ne m'a pas envoyé de courrier pour l'entretien dans le cadre du licenciement économique mais l'a annoncé oralement, je suis convoquée chez le mandataire, ma question est à quelle date peut être signé le CSP (date de l'annonce de la

liquidation par l'employeur ou lors de l'entretien avec le mandataire)?

Merci pour votre retour